



Saison 2024/2025

Procès-verbal n°02 du Groupe de Travail Prévention/Médiation

Réunion du :	Jeudi 17 octobre 2024
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Didier GUERIAUD
Présents :	MM. Hervé BLANCHARD, Aurélien HUGUENET, Pascal LAGROSSE et André PICHOT.
Excusés :	Mme Marie-France GUY MM. Christophe DALOZ et Nicolas KURY
Assistent à la séance :	MM. Gwenaël MARTIN et Clément JAILLET
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Prévention sur match à risque2. Agenda3. Divers

1. Prévention sur match à risque

Lors d'échanges au niveau des membres présents, deux axes prioritaires ont été soulevés sur le domaine de la prévention.

Il s'agit de la compétence Technique et la compétence Publique.

Pour la compétence Technique, mise en place d'affiches, de panneaux, site Internet du club, qui annoncent les règles et les bonnes pratiques du football ainsi que du comportement que ce soit spectateur ou licencié.

Pour la compétence Publique, le relationnel des clubs et membres de la commission auprès des forces de l'ordre, élus locaux.

En plan d'action dans un premier temps, il faut axer sur l'information auprès des Présidents, Educateurs, Dirigeants afin d'établir une communication axée sur le respect, le relationnel et la prévention au sein des clubs. Définir une réunion avec l'ensemble des acteurs.

Puis dans un second temps chaque week-end, effectuer un point d'alerte qui consistera à faire remonter des exemples concrets par les arbitres sous forme de google form qui prendra quelques minutes pour savoir comment s'est passé la rencontre quel que soit le niveau de catégorie.

2. Agenda

Prochaine réunion : Le jeudi 12 décembre 2024 18h30 en Visio

3. Divers

Pas de questions diverses

Fin de la séance 20h00.

André PICHOT
Secrétaire

Didier GUERIAUD
Président